Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lorsqu'il sortira de la discussion du Conseil communal avec les amendements que vous jugerez à propos d'y apporter, nous avons la conviction qu'il constituera un de nos principaux éléments de progrès et de sain développement.

(Suivent les résolutions demandant au Conseil communal d'adopter le plan directeur d'extension comme *avant-projet du plan légal d'extension*, mais sans engagement d'exécution quelconque pour la Municipalité).

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons joindre au présent numéro la planche 20, reproduction de l'avant-projet du plan d'extension présenté par la Municipalité. Cette planche sera envoyée avec le numéro suivant. *(Réd.)*.

CONCOURS

Bâtiment de la Bourse, à Bâle [1].

Le Département des travaux publics du canton de Bâle-Ville ouvre, avec l'autorisation du Conseil d'Etat, un concours entre les architectes suisses et établis en Suisse, pour l'obtention des plans d'un bâtiment pour la Bourse, à élever sur le Marché aux poissons, à Bâle.

Les projets doivent être remis au Secrétariat du Département jusqu'au *14 janvier 1905*, au soir. Le jury est composé de MM. Leonhard Friedrich, architecte à Bâle, président, J. Béguin, architecte à Neuchâtel, C. Moser, architecte à Aarau-Karlsruhe, Emmanuel Schäfer, directeur de la Bourse, à Bâle, Alb. von Speyer-Boelger, président de la Chambre de Bourse, à Bâle, R. von Wurstemberger, architecte à Berne, Fridolin Zweifel, membre de la Commission de la Bourse, à Bâle. Une somme de Fr. 5000 est à la disposition du jury pour récompenser les trois ou quatre meilleurs projets. Tous les projets seront exposés publiquement pendant 14 jours après le prononcé du jury.

Le plan de situation ci-joint donne l'emplacement de la Bourse, avec l'alignement des constructions et les cotes de niveau. Des saillies du bâtiment isolées peuvent dépasser l'alignement de 30 cm. au plus à la Marktgasse, de 10 cm. au plus à la Spiegelgasse. Sur le Marché aux poissons, on peut éventuellement prévoir des saillies plus fortes ou placer la façade en arrière de l'alignement donné.

Le bâtiment doit contenir, au rez-de-chaussée :

Sur la Spiegelgasse, une salle de lecture pour 140-160 personnes avec une bibliothèque contiguë pour 10000 volumes. Pour loger cette dernière, le rez-de-chaussée peut être partagé en deux étages de 2m,00 à 2m,20 de hauteur.

Sur la Marktgasse, quelques magasins, établis de façon à pouvoir être au besoin réunis plus tard aux locaux adjacents ou servir à l'agrandissement de la salle de lecture.

Des cabinets distincts pour la salle de lecture et les magasins, un vestibule spacieux et des escaliers commodes.

Au 1er étage :

Une salle de Bourse de 280-300 m² de surface de plancher, qui pourra occuper la hauteur de deux étages.

Un bureau de consignation pour télégrammes, adjacent à la salle de Bourse, relié d'une part à celle-ci par une porte à guichet et communiquant d'autre part avec le vestibule.

Un vestibule donnant accès à la salle de Bourse et ayant 80 à 100 m² de surface.

Un bureau pour le directeur de la Bourse, d'environ 40 m² de surface, en communication avec la salle de Bourse et la salle de préparation des feuilles de cours.

Une salle pour la préparation des feuilles de cours, de 25 m² de surface, communiquant directement avec le bureau du directeur et la salle de Bourse.

[1] Voir N° du 10 octobre 1904, page 360.

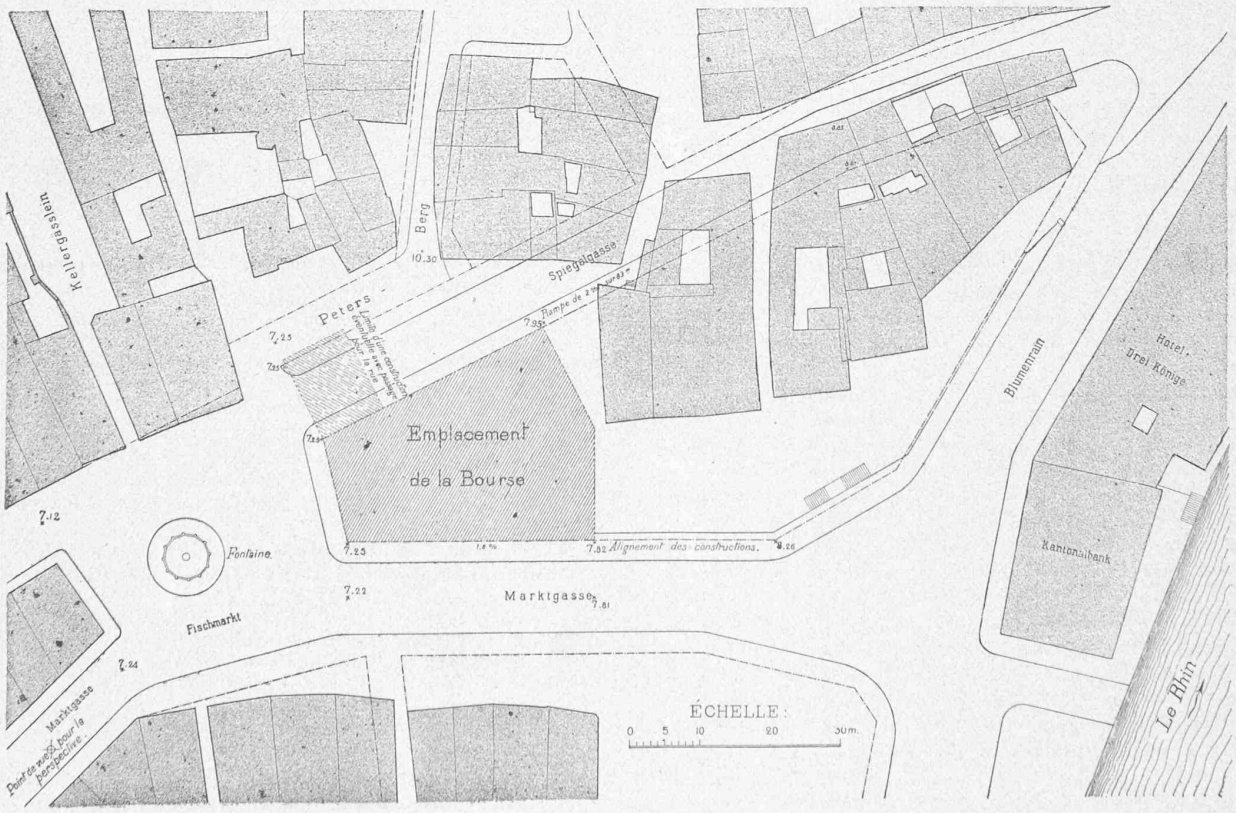

Fig. 1. — Plan de situation du bâtiment de la Bourse à construire sur le Marché aux poissons, à Bâle.

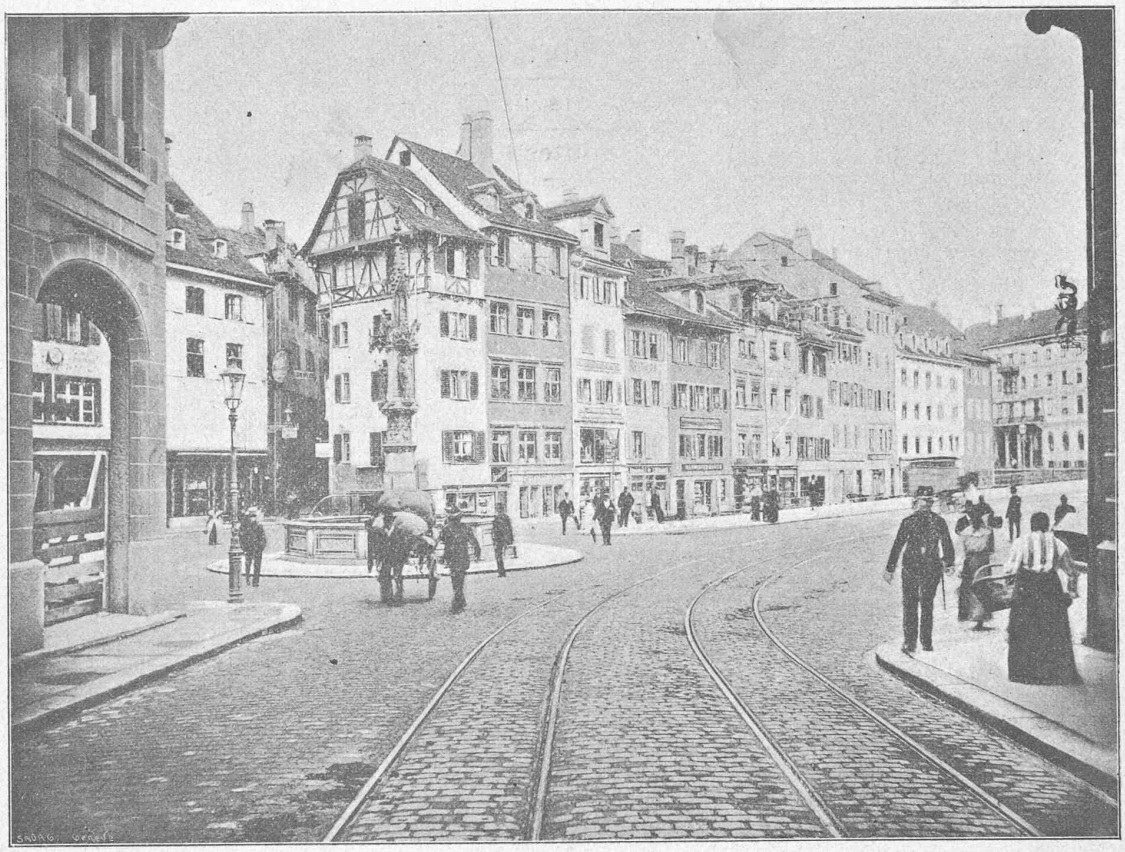

Fig. 2. — Vue du Marché aux poissons, à Bâle, et de l'emplacement du futur bâtiment de la Bourse.

Une salle de séance pour la Commission de la Bourse, de 50 m² de surface.

Des vestiaires fermant et donnant sur le vestibule, éventuellement aussi sur la salle de Bourse.

Un local pour archives, à l'abri du feu et de 20 à 25 m² de surface. Ce local peut aussi être placé au rez-de-chaussée ou au 2e étage.

Des cabinets en nombre suffisant et d'accès commode.

Au 2e étage :

Quelques salles pour séances.

Un appartement pour le gardien, de 4 à 5 chambres avec locaux accessoires, doit en outre être prévu soit dans les combles du bâtiment principal, soit dans l'aile située au-dessus de la Spiegelgasse.

La salle de la Bourse pourra être éclairée par le plafond ou par les parois latérales. Le choix du style du bâtiment est laissé aux concurrents. Tout luxe devra être évité dans les dimensions des locaux ; les façades seront traitées avec simplicité. Les concurrents sont libres de prévoir un corps de bâtiment faisant saillie sur la Spiegelgasse et renfermant, au-dessus du rez-de-chaussée, où passera la rue, des locaux utilisables ; les supports de cette construction ne doivent empiéter beaucoup ni sur la chaussée ni sur les trottoirs, et celle-ci ne doit pas dépasser une largeur de 7m,50.

Les concurrents qui, pour des motifs pratiques ou esthétiques, estimeraient soit rationnel, soit nécessaire de déplacer la fontaine du Marché aux poissons, ou qui désireraient faire un projet d'aménagement définitif du Marché aux poissons, devront le faire figurer dans les travaux présentés.

Les concurrents devront présenter : un plan de situation au 1 : 500 ; le plan du rez-de-chaussée, avec le Marché aux poissons et les environs immédiats, au 1 : 200 ; le plan des autres étages, au 1 : 200, avec le mobilier figuré ; les trois façades et les coupes au 1 : 100 ; une vue perspective prise depuis le point indiqué sur le plan de situation ; le calcul du cubage du bâtiment ; un court mémoire explicatif. Une vue perspective de la salle de Bourse est désirable, mais n'est pas exigée.

Pour le programme complet, s'adresser au Département des Travaux publics de Bâle-Ville.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Bibliothèque.

La bibliothèque de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et celle de l'Ecole d'Ingénieurs seront, jusqu'à nouvel avis, ouvertes les *lundis, mercredis et vendredis, de 5 à 7 heures du soir.*

Le catalogue des bibliothèques est en vente chez la concierge de l'Ecole d'Ingénieurs, Valentin, 2, au prix de 1 fr. 50.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. A³. E². I. L.

Demandes d'emploi.

Un jeune *ingénieur-constructeur,* diplômé en 1903 et ayant une année et demie de pratique, cherche place. (16)

Ingénieur-chimiste, Dr ès sciences, ayant pratique dans les analyses industrielles, cherche place dans industrie ou laboratoire. Certificats et références sérieuses à disposition. (17)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Lausanne.— Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.